

DONNEES TECHNIQUES

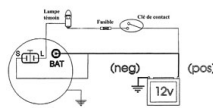
Courant de charge [A]	70
Type de réseau de bord	pour véhicules 12V
Type de poulie	V
Pince	M6 B+
Connectique	PLUG300

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La borne "L" doit recevoir du courant. Dans le pupart des véhicules, ce courant provient de la petite lampe témoin du tableau de bord.
Un manque de courant à la borne "L" peut provoquer ce qui suit:
- Aucune charge, les lampes témoin ne s'allument pas.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Une charge plus tard et le témoin reste au maximum de sa course.
La lampe témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.
 - La borne "S" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera utilisé ultérieurement.
De manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit:
- Surcharge ou charge nulle.
 - La borne "BAT" doit recevoir du courant de la batterie. Cette borne fournit instantanément le courant qui sera utilisé dans tous les cas, que le tableau de bord soit alimenté par "CVC" ou "CVC". Un manque de courant à cette borne peut causer ce qui suit:
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Une charge plus tard et le témoin reste au maximum de sa course.
Le pupart des véhicules à 3000 RPM est allumé.
 - La pupart des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou mal chargées. Des câbles trop longs, une mauvaise tension, des fils corrodés ou encore, un mauvais contact dans le connecteur, (c'est à dire la fiche qui doit être maintenue à l'alternateur).
- Contrôlez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!




Bornes	
L	Trio (Lamp)
S	Sense (+)

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

NISSAN		
URVAN (86-97) Bus (E24) - 2.4 i	101 ch	05.1989 > 09.1993
VANETTE (86-95) Bus (C22) - 2.4 i (SLC22)	101 ch	10.1986 > 12.1995
	105 ch	10.1986 > 12.1995

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.